Image not found or type unknown

Contrat maaf tiers plus avec bonus à vie

Par **électronlibre**, le **06/08/2011** à **10:49**

Bonjour,
J'ai eu un AVP en voiture en allant travailler;Mon assureur est intervenu pour l'assistance au véhicule uniquement,et me dit que mon assurance conducteur ne marche pas dans le cas d'un AT;Donc aucune indemnisation matérielle ni financière malgré la perte d'une de mes main;Pourtant,il exécute ma responsabilité entière et après 25ans de permis sans accident et bonus bon conducteur à vie à la Maaf,il me met un malus qui me fait revenir au statut jeune conducteur et ma cotisation annuelle est conséquente!comment se fait il que je perde tout alors qu'il n'est intervenu pour rien???comment se fait il qu'il était près à me donner 4600 euro d'aide à ma prothèse et qu'il la retire car un organisme me la prend à 100%?et qu'à coté de ça,pas 1 cents ni d'aide matérielle au rachat d'un nouveau véhicule...
cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés